

Conditions générales de participation VIDE DRESSING DE L'ACV

DATES :

Vendredi 29 avril 2022

- *Dont un défilé de mode à 19h30*

Samedi 30 avril 2022

LIEU :

Salle del Castillo – Vevey

HORAIRES :

Vendredi : 13h00 – 22h00

Samedi : 10h00 – 18h00

La manifestation aura lieu par tous les temps, se tenant à l'intérieur

1. CATÉGORIES D'EXPOSANTS ACCEPTÉS :

- **Boutiques membres de l'ACV de l'univers du dressing**
(Textiles, accessoires, chaussures, maroquinerie).
- **Commerces membres de l'ACV de l'univers de la beauté**
(Coiffure, maquillage, soins, relooking, conseils).
- **Femmes et hommes motivés** à donner une seconde vie à leurs secrets de commodes et dressings.
- **Défilé de mode** : ouvert aux boutiques de l'univers du dressing membre de l'ACV. *L'occasion parfaite de montrer vos plus belles pièces et faire la promotion de votre enseigne !*

2. LISTE DES STANDS :

- 1 stand de 2x5m **POP-UP** ACV membres, tenu par l'association
- 1 stand de 2x5m **POP-UP** ACV membres "beauté", tenu par les exposants
- 22 stands de 2x2m **VIDE DRESSING**, tenus par les exposants

3. CONDITIONS POUR ÊTRE ACCEPTÉS :

- **Nous offrons gratuitement, durant les deux jours et à nos membres uniquement**, la possibilité d'exposer leurs produits et services sur 2 stands de 2x5m sous forme de **POP-UP** comme suit :

1 stand consacré à l'univers du textile, chaussures, maroquinerie, accessoires qui sera tenu par une vendeuse, organisée par nos soins.

1 stand consacré à l'univers de la beauté afin de vous permettre de présenter vos produits et vos programmes mais qui nécessite votre présence.

Pour participer à ces stands, vous devez être membre de l'ACV et être à jour avec vos cotisations.

- Pour les stands vide-dressing, nous demandons aux participants de proposer des articles en bon état, de saison et de marques autres que les grandes chaînes avec des prix doux.
Seuls les habits adultes, chaussures, sacs, accessoires sont acceptés.

Le comité d'organisation se réserve le droit d'intervenir et de retirer des articles en cas de non-respect.

- Pour participer au défilé de mode vous devez : Être membre de l'ACV, être à jour dans vos cotisations, disposer d'un ou de plusieurs modèles pour défiler et proposer des tenues complètes de qualité.

4. LES FRAIS

- La location d'un stand de 2x2m réservé à la vente de vide-dressing est de chf. 100.- par jour ou de chf. 180.- pour les 2 jours.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

La priorité sera donnée aux personnes inscrites pour les 2 jours consécutifs.

Vous pouvez également partager un stand à plusieurs, l'espace est suffisamment grand. Une seule inscription suffit avec les coordonnées de la personne se portant garante de l'exploitation du stand.

5. INSCRIPTION

Délai au 10 avril 2022

- Après confirmation de votre inscription par le comité d'organisation, les frais d'inscription devront être réglés dans les délais indiqués. Ce n'est qu'une fois la somme encaissée que votre inscription sera définitive et garantie. Aucun rappel ne sera émis. Passé le délai, votre espace sera réattribué selon la liste d'attente.

6. DÉSISTEMENT

- Une fois votre inscription validée, vous vous engagez à participer à la manifestation.

En cas de désistement, aucun frais ne sera remboursé. Vous êtes responsable de trouver un/une remplaçant/e.

7. MATÉRIEL MIS À DISPOSITION

- Table rectangulaire 1,80m x 0.80m
 - Table ronde 1,60m diamètre
 - Chaises
- Pour le stand **POP-UP** ACV membres "beauté" : le comité vous met tables et chaises de votre choix à disposition.
- Pour les stands de 2x2m **VIDE DRESSING**, le comité met à disposition une table de votre choix ainsi que 2 chaises par stand.
- Vous êtes responsables d'emporter votre matériel personnel nécessaire à la vente de vos affaires.
- 2 cabines d'essayage seront mises à disposition au centre de la manifestation.

8. MONTAGE & DÉMONTAGE

- **Pour les membres :**
 - Montage et l'installation du vendredi : de 09h00 – 11h00.
 - Le démontage du samedi de 18h à 20h

- **Pour tous les autres exposants (non-membres) :**
 - Montage et l'installation du vendredi : de 10h00 – 12h00.
 - Le démontage du samedi de 18h à 20h
- **Pour les locations à la journée :**
 - Vendredi : montage 10h / démontage 22h
 - Samedi : montage 9h / démontage 18h

9. BONS

- Chaque exposant recevra un bon pour une boisson de son choix non-alcoolisée.

10. INSTALLATIONS MISES À DISPOSITION

- Toilettes
- Table de votre choix et chaises
- Eclairage
- Bar
- Snacking

De ce fait, il est strictement interdit d'apporter boissons et nourriture.

11. ORDRE ET PROPRETÉ

- Vous êtes tenus de maintenir votre espace de vente propre durant toute la durée de la manifestation.
- L'espace devra être rendu parfaitement propre avant votre départ.
- Vos déchets doivent être évacués régulièrement, pour des questions d'hygiène, d'odeur et d'esthétique.

12. SÉCURITÉ

- Chaque exposant est responsable de son matériel. Nous conseillons vivement aux personnes qui ont des articles de marques recherchées de les retirer de leur stand le vendredi soir.
- La salle sera fermée le vendredi soir à 22h00 et rouvrira le samedi matin à 09h00.
- Aucun service de sécurité n'est prévu.
- Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité en cas de vol.

13. PARKING

- Les jours de montage et de démontage, **uniquement selon l'horaire qui vous sera attribué**, vous pourrez stationner votre véhicule devant la salle del Castillo, le temps de décharger et charger dans les plus brefs délais.

- Ensuite, votre véhicule devra être stationné dans les parkings officiels de la ville de Vevey à vos frais. (Manor, Coop, Vieille Ville...)

14. CONTACT & INFORMATION

info@acv-vevey.ch

www.acv-vevey.ch

- Défilé :
 - Bernadette De Beer : 076 532 14 82 / bernadette@magentaboutique.ch

Sous réserve de modifications, merci de consulter régulièrement ce document.